

54^{ème} congrès CGT : la CGT face à son avenir

Cet article passe en revue, sans exhaustivité, les principaux thèmes de débats mis en discussion dans le document d'orientation (DO) pour le 54^{ème} congrès CGT, à Tours du 1^{er} au 5 juin 2026. Ce document est publié dans Le Peuple, organe de la CGT (mars 2026). Le DO comporte « trois parties » : la syndicalisation, les transformations du travail, la stratégie des luttes

Revenons en arrière. Au début des années 1990, après la chute des états appelés improprement « socialistes », et devant les difficultés de la consolidation CGT, des dirigeant-es de la centrale historique alertaient sur l'affaïssement structurel du syndicalisme de lutte de classes. Notamment à cause d'un rapport inadapté au « *champ politique* » et aux bouleversements du monde de la fin du 20^{ème} siècle. L'administratrice CGT Lydia Brovelli expliquait (dans *Le Monde*, juste avant novembre-décembre 1995) : « ...le danger qui nous guette, c'est de s'encroûter. La CGT a perdu 63% de ses adhérents entre 1977 et 1990. Depuis, en dépit d'efforts des militants, ses effectifs stagnent ». La possible mortalité du syndicalisme CGT avait même été évoquée. Tout récemment, Laurent Berger a lui-même évoqué, dans les derniers mois de son mandat à la CFDT, une inquiétude de ce type à propos du syndicalisme en général. Les rapprochements CFDT-CGT ayant donné naissance, à l'automne 2022, à l'Intersyndicale des huit composantes du syndicalisme ne sont peut-être pas étrangers à cette lucidité atteignant aussi la centrale dite « réformiste ». Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, vient de subir sa deuxième mise en examen pour avoir dénoncé les substances chimiques nocives PFAS dans l'industrie. Ce qui prouve un acharnement antisindical des « puissants ».

Cependant le document d'orientation du 54^{ème} congrès appelle à ne pas faire des nombreuses difficultés rencontrées un masque cachant les problèmes : « *Ne fuyons pas nos propres responsabilités en allant chercher des prétextes extérieurs* » (article 407 du document d'orientation, *Le Peuple*, page 55).

Rétroviseur sur 2023

Si le 53^{ème} congrès CGT de 2023 avait pour enjeu un problème de direction (et derrière cela, de vraies questions d'orientation), le 54^{ème} congrès a pour enjeu principal, une nouvelle fois, la pérennité de la construction et de l'implantation CGT dans le monde du travail d'aujourd'hui. Le compromis directionnel de 2023, avec la proposition de Sophie Binet dans les dernières heures du congrès, a évité une déflagration. L'orientation qui a suivi ne semble pas avoir été très différente sur le fond de celle qui se préparait en 2023, hormis ... les méthodes directionnelles de Philippe Martinez. Celles-ci ont amplifié le poids exorbitant d'un « secteur critique » interne-externe regroupé autour du site *UnitéCGT*, dont les soutiens se reconnaissent dans le syndicalisme pro-étatique de la Fédération syndicale mondiale (FSM). Le congrès l'avait montré les accointances de la FSM avec l'Etat iranien. Cette rébellion de 2023, restée un moment attentiste, a cependant tôt fait de reprendre, depuis la fin du mouvement social unitaire de 2023, sa condamnation de la dérive réformiste de la CGT, et de son mauvais alignement international, à la remorque du « *syndicalisme rassemblé* » avec la

CFDT ou avec la Confédération syndicale internationale (CSI). Il est à noter que ce chiffon rouge (« *syndicalisme rassemblé* »), ayant un effet pavlovien, a disparu de l'actuel document d'orientation (DO). Mais pas l'idée stratégique d'union, « *principe statutaire et identitaire de la CGT, au fondement de notre syndicalisme de lutte de classe* » (article 447 du DO). En fait le syndicalisme rassemblé d'aujourd'hui, c'est l'Intersyndicale. Celle-ci demeure vivante, même si cela ne se voit pas tous les jours et ne résout pas tout. Elle est une vigie sur les sujets revendicatifs (récemment sur le 1^{er} mai ou le 8 mars), mais aussi les sujets alarmants du monde (solidarité avec les peuples agressés), et face aux atteintes anti-démocratiques d'extrême-droite, même si certains syndicats restent muets à ce propos. Ainsi les syndicats se parlent sans s'invectiver, ce qui tranche avec le paysage politique « progressiste » (à gauche).

Le document préparatoire du 54^{ème} congrès est donc divisé en trois enjeux après le préambule qui synthétise un positionnement général très dynamique. Partie 1 : « *Renforcer notre organisation* » ; partie 2 : « *Peser syndicalement sur les transformations du travail* » ; partie 3 : « *La stratégie des luttes* ».

Une CGT « de classe », et « de masse » ?

Le 1^{er} thème du congrès annonce la couleur : « *priorité aux questions d'orga* ».

Commencer un congrès CGT par la syndicalisation et les modes d'organisation, c'est une innovation. Reste à voir si l'objectif affiché se retrouvera dans l'appropriation des délégué-es mandaté-es par leurs syndicats, dans le débat concret, les décisions prises, et surtout leur application réelle.

Certes les modalités d'organisation avaient déjà été fortement mises en avant. En 2003 à Montpellier, le 47^{ème} congrès s'était déchiré sur la réforme des cotisations et leur gestion plus centralisée, à l'encontre de traditions dites « fédératives ». Bernard Thibault avait dû, chose rare pour un secrétaire général, intervenir en cours de débat dans un brouhaha houleux. Au 49^{ème} congrès de 2009, la partie organisationnelle pousse à la modification de la définition du syndicat. Avec les externalisations et la sous-traitance, est-ce que le prototype efficace demeure le syndicat d'entreprise ancré sur le « cœur de métier », alors que des salarié-es gravitent en sous-traitance, ou même en intérim sans avoir parfois accès à cantine de l'usine-mère ? Se pose aussi le regroupement efficace des champs fédéraux. Toute cela avait été plus ou moins validé. Mais...quasiment pas mis en œuvre, selon des responsables confédéraux ou des chercheur-es ou historien-nés attentifs à ces questions (et qui avaient pu inspirer la réflexion). On pourra lire ici l'intervention de Jean-Marie Pernot (chercheur associé à l'IRES) faite aux journées d'été CGT de Courcelles en 2024, dont l'intitulé des débats était : « *Une CGT de classe, et de masse ?* ». Après 2009, la résistance des structures, surtout les fédérations, a pesé de tout son poids pour garder le contrôle des moyens matériels (et donc politiques).

Depuis longtemps dans les instances confédérales, le signal d'alerte est lancé sur une dégradation constante des effectifs. La CGT est descendue un moment en dessous de la barre

des 600 000 syndiqué-es (reconquise depuis), après avoir il y a 10 ans approché les 700 000 cartes. L'objectif des années 2000 était « *le million* ». On en est donc loin. La CGT syndique, mais elle perd bien plus qu'elle ne gagne. Elle ne regagne pas non plus de l'audience électorale (sauf dans les TPE), car son implantation historique dévie des évolutions du salariat : augmentation du poids des cadres, précarité structurelle des jeunes, petites entreprises, désindustrialisation. Des dizaines de milliers d'adhérent-es l'ont quitté ces dernières années, et les retraité-es ne comblent pas le vide, car souvent leur départ de la vie dite « *active* » s'accompagne d'un abandon du lien syndical (paradoxe : pas forcément du lien associatif). Cette troisième phase de la vie semble se distancier du syndicalisme alors que son poids dans la société s'accroît.

Sophie Binet avait clairement lancé la préparation du congrès autour de ces questions vitales. Un résumé de ce coup de sonnette est paru dans *Le Peuple* de mai-juin 2025 dans les termes suivants, « *sans complaisance* » dit le titre :

« *Malgré un regain de confiance depuis le conflit sur les retraites, il ne faut pas se voiler la face. La CGT reste confrontée à des difficultés majeures. Popularité et visibilité ne se traduisent pas suffisamment, ni en adhésions ou en progrès électoral, ni en conquêtes sociales majeures* ». Donc : « *l'heure n'est plus à l'analyse mais à la décision* ».

Face à ce défi, des études sont faites en interne. Mais semblent peu suivies d'effets. Une convention d'étude CGT a été commandée à l'Institut de recherche économiques et sociale (IRES) et une équipe de chercheur-euses a travaillé pendant plusieurs mois. Elle vient de publier ses travaux. Ils sont bourrés d'enseignements précieux et de pistes de réflexions sur la sociologie du salariat face au syndicalisme, et sur les résultats de divers types d'expériences pragmatiques. Certains constats et chiffrages sont présents dans les lignes ci-après.

En 2023, il a beaucoup été question de la vague d'adhésions accompagnant la lutte. La CGT la chiffre à 53 000 (la CFDT à 70 000). Cette lutte n'a certes pas été victorieuse, mais a redonné une crédibilité au syndicalisme. Mais où sont passées ces adhésions ? Pour une part, c'est un mystère. Elles sont recensées officiellement, mais ne redonnent pas de la puissance à la vie syndicale. Pour une part, l'explication vient de l'amplification grandissante du nombre des « *syndiqué-es isolé-es* », c'est-à-dire sans syndicat d'affiliation ou rattaché-es à une Union locale (UL) qui semble avoir beaucoup de mal à les organiser de manière homogène. Certaines-es sont même directement rattaché-es à une fédération... Or 15% des syndiqué-es, soit environ 94 000 sont justement « *isolé-es* ». Un grand défi.

En 2024, la direction CGT avait décidé que chaque syndicat statutaire organiserait un congrès (certains n'ont pas eu de congrès depuis des années) afin de ranimer la vie syndicale. Mais là encore, il semble bien que très peu d'expériences ont été recensées, nouvelle preuve d'une résistance sourde à mettre en œuvre des décisions collectives.

Le document préparatoire du congrès préconise une palette de mesures pour résoudre ces difficultés. Il insiste à nouveau sur la nécessité de « *planifier* » des congrès de syndicats « *d'ici*

au prochain congrès » confédéral (3 ans !). Il met l'accent sur la syndicalisation des Ingénieur-es, cadres et technicien-nes (ICTAM). Il s'agirait sur ce plan de « percer le plafond de verre », peut-être à cause de réticences. Un débat a lieu sur la proposition de « syndicats professionnels territoriaux », afin de rompre les isolements et de dépasser le mythe du syndicalisme d'entreprises valorisé après 1968. Mais on a changé d'époque. Ces structures professionnelles seraient cependant « définies » par les fédérations « en lien » avec les Unions départementales. Le document insiste aussi sur la féminisation des adhésions, puisque les femmes représentent 50% du salariat mais 38% des syndiqué-es CGT (avec cependant une progression en cours).

Une CGT réceptive aux « transformations du travail » ?

C'est le thème N° 2. Là aussi ce n'est pas la première fois. Plusieurs congrès (sous B. Thibault à la fin de son mandat et sous P. Martinez au début) en ont fait leur question-clef, en mettant en avant une « démarche travail ». Mais cela ne s'entendait nullement dans les débats de congrès. Concrètement il y avait deux volets : une commission de réflexions avec des chercheurs-euses (alimentant une rubrique de la *Nouvelle Vie ouvrière*) et une commission travail-santé pour agir. Celle-ci a construit pendant plusieurs années des expériences d'écoute et de « recherche-action » dans l'automobile (Renault), la santé, les aides à domicile, etc. Elle a formé des syndicalistes à concevoir le syndicalisme comme une co-élaboration partant du vécu du « travail réel ». En somme en mettant de côté des pratiques où le syndicat estime savoir *a priori* ce qui est bon pour les salarié-es.

Cette « démarche » a pu être qualifiée d'ambiguë, voire de « réformiste ». Toujours est-il qu'elle a été abandonnée avant la fin de la mandature Martinez, sans explication. Elle revient dans ce congrès, peut-être sous une forme moins systématique. Mais le chapitre sur cet intitulé n'y consacre en réalité qu'une part modeste. En revanche il déploie une démarche revendicative et sociale bien argumentée. L'accent est d'abord mis sur la « sécurité sociale professionnelle et environnementale », répondant aussi aux offensives idéologiques sur le besoin de « sécurité », mais en insistant sur la « solidarité. Sont abordés aussi les services publics, les retraites, le plan d'action très débattu en 2023 et 2024 sur l'environnement et l'industrie (les Assises de juin 2023, le RADAR travail-environnement mis au point par l'UGICT), l'économie circulaire, le corpus revendicatif contre les licenciements (les aides publiques, la loi GM&S sur la sous-traitance...), le retour des CHSCT, etc. Il est aussi ré-affirmée « la nécessité, chaque fois que possible de travailler collectivement avec les associations et les ONG » notamment sur l'écologie. Signalons que certaines structures CGT (les métaux par exemple) participent à l'Alliance écologique et sociale (AES) qui avait tant soulevé de polémiques au congrès de 2023...

Le document prend position « pour une véritable démocratie au travail », et pour « reprendre la main sur le contenu et le sens du travail ». Une « boîte à outils » CGT « développera la stratégie syndicale à partir du travail réel des salarié-es pour les impliquer dans les négociations ». La notion de « travail réel » est au cœur des débats actuels sur le travail. Il est

préconisé de s'appuyer « sur les travaux de chercheur-euses et d'experts pour définir les conditions de création de nouveaux droits d'expression et de délibération ». Signalons que la CGT participe aux travaux de l'Association Travail et Démocratie qui publie un « Manifeste pour la démocratie au travail ». Le document de congrès propose aussi de « mettre en place un observatoire national », pour le vrai décompte des « morts au travail ».

Ce chapitre se termine par le positionnement détaillé sur l'égalité des droits, notamment entre femmes et hommes, les discriminations LGBTQIA+, le racisme, ainsi que les salaires et la réduction du temps de travail.

Quid de la stratégie des luttes ?

Après le mouvement de 2023, et la mise en place de l'Intersyndicale, mais aussi après les bilans très contrastés de certaines journées de lutte, il est logique que la stratégie d'action fasse l'objet de réflexions. Les réunions des instances CGT (CEC et CCN) sont à chaque fois l'occasion de faire le point sur ce qui a marché ou pas, et pour quelles raisons. Les débats du CCN sont retranscrits dans *Le Peuple*, organe de la CGT. Ils font apparaître parfois des mécontentements et même des réquisitoires (minoritaires) qui seraient dues à l'unité syndicale, à la CFDT, donc ... « aux autres » (voir à la direction CGT). On peut noter aussi un certain désarroi compréhensible dans une période de confusions politiques. A l'inverse, il arrive que les responsables confédéraux pointent un manque d'application des décisions prises très majoritairement (mais sans doute difficiles à concrétiser).

A qui la faute ? On l'a noté plus haut, le document n'y va pas par quatre chemins en expliquant : « Ne fuyons pas nos responsabilités en allant chercher des prétextes extérieurs », et « analysons les difficultés que nous avons eues ». Notamment « pour les conflits interprofessionnels », surtout si la CGT est isolée. Si « la culture de la grève » doit être entretenue, le document appelle à « sortir des conceptions délégataires ou d'avant-garde faisant reposer sur quelques secteurs-clefs la responsabilité de bloquer l'économie ». Fait rare dans un débat CGT (à notre connaissance), le document argumente qu'il ne faut jamais programmer « une date pour une date » (dans l'interpro). D'autant que les salarié-es n'agissent vraiment que quand « ils et elles sentent qu'une victoire est possible ». Or ce n'est pas le cas dans certaines journées « rituelles », par exemple. Pourtant ces dates peuvent avoir une fonction « politique » légitime. Ce débat difficile nécessiterait une réflexion partagée (avec des chercheu-r-euses ?) sur les répertoires de l'action utile. Comme le dit le texte, une « pétition massivement signée peut-être un levier efficace » pour faire bouger le paysage politique ou social. Le texte ne donne pas d'exemple, mais on peut citer : la loi Duplomb, ou même une votation citoyenne contre la loi retraite des 64 ans, initiative envisagée dans la CGT.

Le document rappelle que pour « massifier » la lutte, il faut l'unité entre organisations syndicales. L'expression de « syndicalisme rassemblé » a disparu, sans être vraiment remplacée par un bilan de l'Intersyndicale (qui a justement « rassemblé » !). Cependant, le document innove en proposant des « stratégies d'alliances » pour « mener la bataille de

idées ». C'est dans ce paragraphe que vient se loger la proposition de « *maison commune* » avec la FSU. Il est rappelé que cette idée est historiquement venue de la bouche de Benoit Frachon après la scission de 1948. L'histoire est commode pour justifier une proposition que certaines structures refusent à voix basse. Alors que de très nombreux débats ont été menés depuis juillet 2023, dans toutes les instances de la CGT, de la FSU (à son congrès de février 2025), et dans les rencontres décentralisées. Le document se veut rassurant en mettant les points sur les « i » : « *il ne s'agit ni d'une fusion, ni de la création d'une superstructure décisionnelle, mais d'un outil de travail commun* ». Autrement dit, et comme nous l'avions titré (dans un article de la revue *Contretemps*) la maison a des murs, mais « *pas encore de toit* ». La suite est donc renvoyée au 55^{ème} congrès.

Enfin, il faut noter un fort engagement proposé pour « *articuler les rapports de force politiques et sociaux* ». L'orientation traditionnelle « *d'indépendance* » est certes rappelée. Mais 2027 est à l'horizon et le syndicalisme ne saurait l'oublier. L'engagement pour « *faire barrage à l'extrême-droite* » est net. Il est clairement ajouté que « *le champ politique est un élément du rapport de force, de la bataille des idées et de la bataille culturelle* ». Et que la CGT « *ne s'interdit pas de soutenir des éléments programmatiques électoraux* », sans aucun « *blanc-seing* » pour autant. Ce n'est pas nouveau après 2024. Mais ce qui est un peu nouveau, c'est le vocabulaire désignant « *le champ politique* » comme élément de « *la stratégie des luttes* ».

Jean-Claude Mamet-27 mai 2026.